

SITES

CHATEAU de la MOTTE

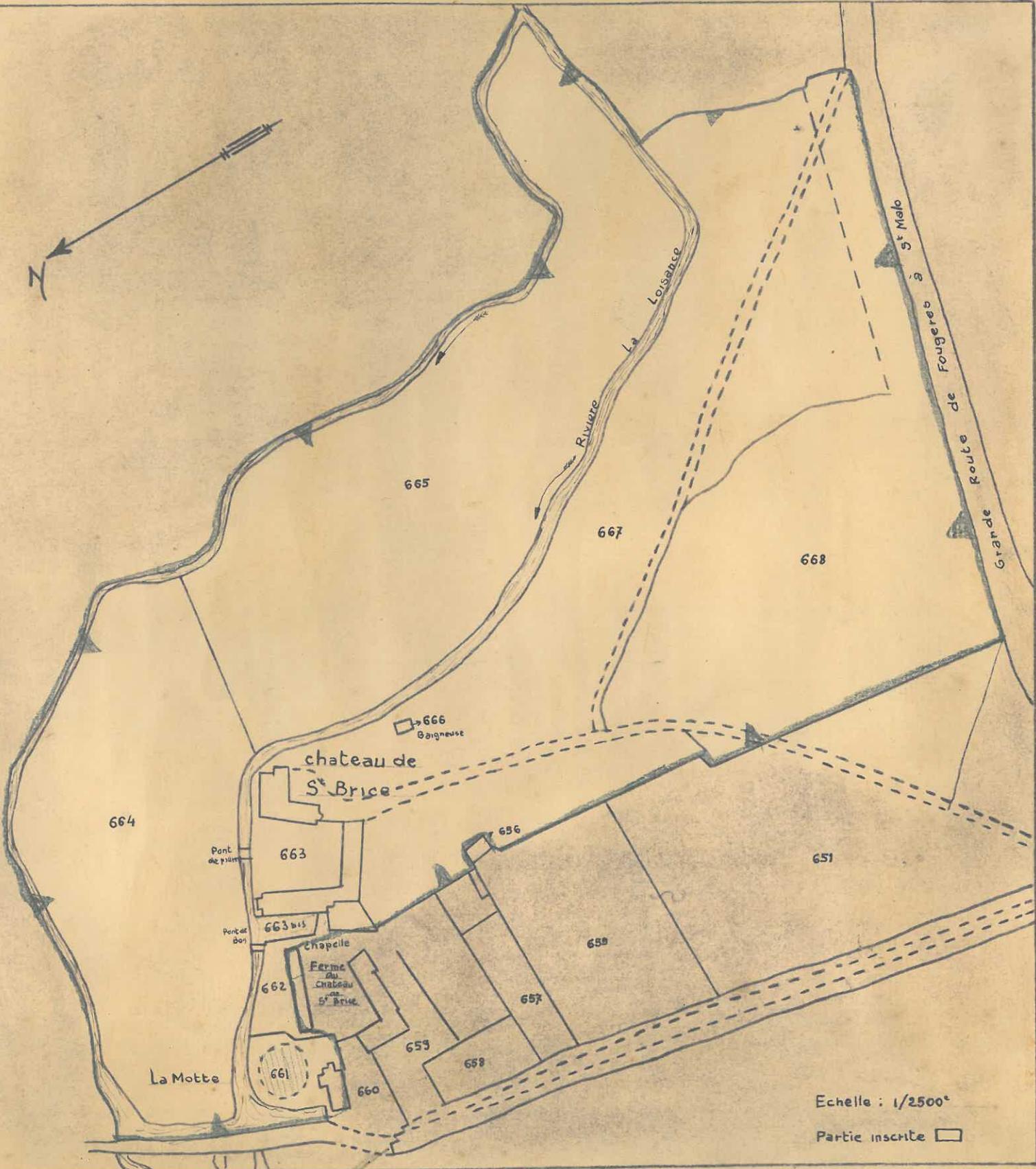
INSCRIPTION



COMMUNE : St Brice-en-Coglès
 CANTON : St Brice-en-Coglès
 ARRONDIS^T : Fougères



CARTE
 MICHELIN
 N° 59
 PLI 18



Echelle : 1/2500^e

Partie inscrite

Est inscrit sur l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général le Château de Saint-Brice avec ses abords à Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine) comprenant les parcelles cadastrales n° 661 à 668, Section B appartenant à M. Bernard de POULPIQUET du HALGOUET, Maire de Langon (Ille-et-Vilaine). Le périmètre de l'ensemble est défini par :

au SUD : la route Nationale de Fougères à Saint-Malo

à l'EST : le contour EST de la parcelle 667 de la rive gauche de la LOISANCE jusqu'à sa bifurcation.

au NORD : La rive droite du petit bras de la Loissance jusqu'à la chaussée du Moulin de la Mette.

à l'OUEST : La chaussée du Moulin - les contours SUD des parcelles 661 et 662 (non compris les bâtiments de ferme, mais y compris la chapelle). Les contours OUEST des parcelles 663bis - 663 - 667 - 668 jusqu'à la route nationale d'origine du périmètre.

En ce qui concerne les immeubles bâtis, la mesure s'applique aux façades, élévations et toitures.

Pour copie conforme
Le Chef du Bureau des
Monuments Historiques
et des Sites :

Par délégation
Le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général
des Beaux-Arts :

Signé : L. HANLECOEUR.